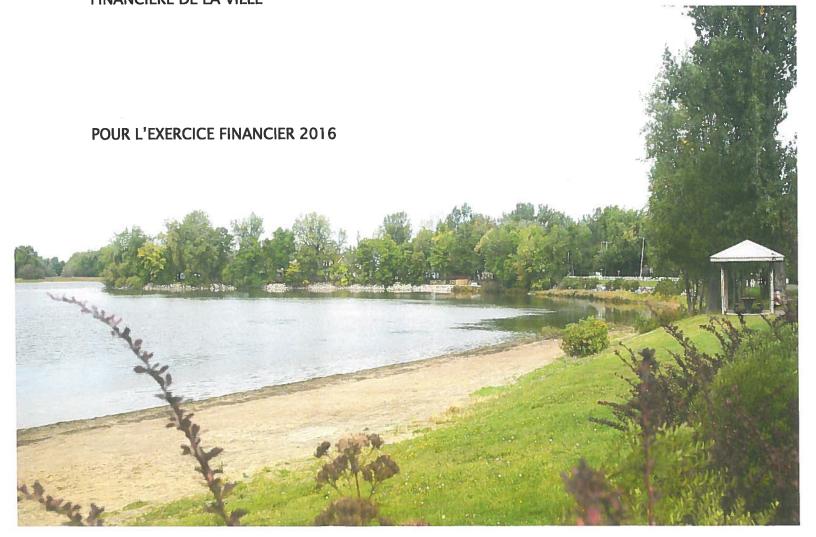


VILLE DE PINCOURT

Le 8 novembre 2016

RAPPORT DU MAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE





Le 8 novembre 2016

Chères concitoyennes, Chers concitoyens, Chers collègues,

Depuis maintenant 8 ans, je vous présente fièrement, le rapport du maire sur la situation financière de la Ville, conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Cette année j'y traiterai des sujets suivants :

- □ Des états financiers au 31 décembre 2015
- Des résultats financiers préliminaires de l'exercice en cours
- □ Des orientations générales pour le budget de l'an 2017
- □ Du programme triennal des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019
- □ Du traitement des élus municipaux en 2016
- □ Du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2015
- □ De la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

Vous retrouverez le texte intégral dans l'Info-Pincourt de décembre prochain de même que sur le site Web. L'Info-Pincourt sera distribué dans tous les foyers de la Ville. L'ensemble de la documentation citée dans le présent rapport est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au terme de l'exercice financier 2015, la Ville de Pincourt détenait un surplus accumulé de l'ordre de 8 071 386 \$, considérant l'apport de cette année de 2 525 143 \$.

Nous maintenons notre service de dette sous les valeurs moyennes normalement jugées convenables par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ce qui nous permet de poursuivre notre programme de réfection et de mise à niveau de plusieurs de nos infrastructures, afin de bien desservir notre communauté.

Afin d'utiliser judicieusement les surplus disponibles, le Conseil municipal adoptait l'an dernier une résolution créant des réserves pour un horizon de trois ans, dans le but d'effectuer divers travaux et projets, prévoir des interventions dans des secteurs d'activités précis et stabiliser le service de la dette. Suivant l'adoption des résultats de la dernière année financière, ces réserves furent bonifiées et nous en arrivons maintenant aux résultats suivants :



Soldes disponibles au 25 octobre 2016

Surplus libre

Surplus disponible provenant de l'année financière 2015 Annulation des soldes de réserves affectées à divers projets Sous-totaux	2 525 143 \$ 659 673 \$ 3 184 816 \$
Création de réserves 2016 :	
Augmentation de la réserve pour éventualités	352 000 \$
Augmentation du fonds de roulement	325 000 \$
Réserve pour remboursement du service de la dette	2 000 000 \$
Réserve pour fin d'équilibration du budget 2017	260 000 \$
	2 937 000 \$
Solde du surplus libre au 25 octobre 2016	247 816 \$
Surplus réservé	
<u></u>	
Réserve pour éventualités	591 322 \$
Réserve pour honoraires professionnels et juridiques	150 000 \$
Réserve pour recettes reportées R715	181 400 \$
Réserve pour annutités du R817 (incluant 2019)	590 506 \$
Réserve R817 au refinancement 2019	1 882 141 \$
Réserve pour remboursement du service de la dette	2 000 000 \$
Réserve pour fin d'équilibration du budget 2017	260 000 \$
Réserve pour les engagements 2014 et 2015	268 879 \$
Réserve pour créances douteuses	77 585 \$
Réserve pour des projets de réfection d'infrastructures	881 737 \$
Réserve pour des projets d'investissement en parc	250 000 \$
Réserve pour l'entretien des immeubles et du mobilier	330 000 \$
Réserve informatique et amélioration des réseaux	60 000 \$
Réserve pour les projets spéciaux	300 000 \$
Solde du surplus réservé au 25 octobre 2016	7 823 570 \$

Les états financiers de la Ville de Pincourt ont été vérifiés par la firme Goudreau Poirier et Associés. Le rapport ne contient aucune réserve et les états financiers consolidés produisent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Pincourt au 31 décembre 2015.



RÉSULTATS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES POUR 2016

> Budgets d'exploitation

Selon les rapports trimestriels produits à cette date par nos services et révisés par notre Service administratif et financier, nous respectons nos prévisions budgétaires jusqu'ici et devrions terminer l'année, si la tendance se maintient, avec un léger excédent budgétaire. Nous avions décelé l'an dernier un certain ralentissement du secteur immobilier, tant en ce qui concerne les mises en chantier que les transactions dans le stock immobilier, et cette tendance s'accentue, les revenus que la Ville en retire sont donc à la baisse.

Programme triennal

Nous avons été très actifs en matière de réhabilitation de nos infrastructures cette année en menant à terme des projets de réfections d'un important tronçon de l'avenue Forest, de la 23^e avenue du boulevard Cardinal-Léger au chemin Duhamel, de même que la 24^e et la 25^e Avenue, dans la portion entre le chemin Duhamel et l'avenue Olympique.

Nous sommes en démarrage de chantier pour le remplacement des conduites dans le tronçon de la 5° Avenue entre la nouvelle station de pompage SP-3, à l'intersection du chemin Duhamel et de la 5° Avenue, et l'avenue Bellevue. De plus, nous procéderons au prolongement de l'avenue Bellevue de la 6° à la 5° Avenue, afin de respecter une partie de nos engagements dans l'implantation de la promenade riveraine sur le chemin Duhamel.

Autres réalisations

Nous avons inauguré le 1^{er} juillet dernier un premier tronçon de la promenade riveraine sur le chemin Duhamel. C'est jusqu'ici un très intéressant succès, considérant le nombre d'usagers, jeunes et moins jeunes, familles et citoyens de partout dans la Ville qui bénéficient de la présence de cette nouvelle infrastructure. Faisant partie des 12 projets inspirants retenus par la Communauté métropolitaine de Montréal, nous poursuivrons le projet pilote jusqu'au printemps, où nous ferons par la suite le point sur la question. En 2017, considérant que nous réhabiliterons le chemin, dans le même tronçon que la piste emprunte présentement, l'infrastructure sera plus difficilement accessible pendant la saison estivale, mais nous souhaitons qu'à la fin des travaux, cette magnifique promenade soit encore plus fréquentée.

Nous avons accueilli en juin la halte de nuit du Grand Défi Pierre Lavoie, soit dans la nuit du 18 au 19 juin. Ce fut un franc succès, et l'activité s'inscrivait superbement dans la promotion des saines habitudes de vie, telle que le prône notre politique de développement social et durable.



La Journée des Pompiers s'échelonnait cette année sur trois jours, soit le jeudi, vendredi et samedi 11,12 et 13 août. Cette année marquait le début d'une association avec l'Orchestre Métropolitain de Montréal qui a pris la décision de profiter du site exceptionnel du parc Bellevue, pour clore sa saison estivale, qui l'amène des quatre coins du Grand Montréal au belvédère du Mont-Royal. Nous souhaitons vivement avoir un temps plus clément pour les accueillir à nouveau l'an prochain, et surtout pour la tenue de la grande fête de la Journée des Pompiers. Malgré le temps moche, nous avons toutefois bénéficié du plus important et grandiose spectacle pyrotechnique de la grande région du Suroît le dimanche. Nous mettrons le tout sur le compte du fait que cela se tenait un 13 août et nous poursuivrons maintenant pour une autre séquence de 35 ans de beau temps dès la prochaine saison.

Nos ateliers BBQ, bien connus et reconnus par tous dans la région, ont pris du galon en accueillant cette année des chefs très réputés, soient Jonathan Garnier et Stephen Raichlen pour l'ouverture et la fermeture de la saison. Le tout fut rendu possible grâce à l'association du sympathique propriétaire du Canadian Tire de Pincourt, monsieur Christopher Lussier, du directeur de succursale de la Banque Scotia de Pincourt, monsieur Pietro Campisi, et de leur équipe respective.

Au niveau de nos parcs, nous avons réaménagé la butte du parc Olympique, pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse en hiver, et une nouvelle butte a été aménagée au parc Taillon. Nous avons également aménagé au parc Taillon un sentier qui accueillera en 2017 la piste de trek-fit pour les adultes et aînés de notre ville.

L'aménagement de haltes colorées et dynamiques à proximité des résidences de l'Office municipal d'habitation et au parc D'Ambrosio permettra à tous de bénéficier d'aires de repos agréables lors de leur déplacement sur le territoire. Nous avons aussi procédé à l'installation, au parc D'Ambrosio, de la première « *Biciborne* » de la région, halte cycliste équipée d'une station autonome de réparation de vélos.

<u>ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'AN 2017</u>

Budgets d'exploitation

Nous avons mandaté notre direction afin d'élaborer un projet budgétaire respectant la capacité de payer de nos citoyens, et l'objectif est de maintenir le compte de taxes à un niveau comparable à celui de la présente année. Nous attendons anxieusement l'annonce des quotes-parts nous venant des différents paliers gouvernementaux et de nos organismes du milieu. Déjà, la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRCVS) annonce une contribution qui restera sensiblement la même que cette année, considérant le report en 2018 du ramassage des résidus organiques et des coûts y étant associés. La Régie de l'eau de l'Île Perrot nous présente aussi un budget comparable à l'an dernier, et cela est directement relié aux divers programmes d'économie d'eau mis de l'avant par notre ville et l'application rigoureuse de nos règlements quant à l'usage de l'eau potable.



Cependant, nous craignons que l'adoption de la loi 76, qui abolira l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ainsi que les structures locales et régionales de transport, telles que notre Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île, et les remplacera par de nouvelles structures métropolitaines, soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM), n'entraîne une hausse de coût. Quant au niveau de service, on nous assure que, lors de la transition, il demeurera inchangé.

D'autre part, la facturation de notre desserte policière par la Sûreté du Québec sera sûrement à la hausse, considérant le nouveau rôle d'évaluation qui est entré en vigueur cette année. La Sûreté du Québec nous facture toujours avec un an de retard sur l'entrée en vigueur et les mises à jour annuelles du rôle. Donc, la hausse du niveau d'évaluation de l'an dernier se reflétera cette année sur notre facturation.

Rappelons-nous que l'ensemble des différentes quotes-parts exigées par voie de lois et de règlements représentait l'an dernier 23 % de notre budget d'exploitation.

PROGRAMME TRIENNAL 2017-2018-2019

Le programme triennal complet sera disponible à l'hôtel de ville, suivant son adoption. Le projet le plus important du plan triennal, soit la réfection du chemin Duhamel, débutera et sera complété en 2017. Je vous rappelle que la Ville tirera avantage d'un apport du programme fédéral-provincial TECQ, qui procurera une aide financière d'un peu plus de 4 millions de dollars pour l'ensemble du projet.

De plus, nous comptons aller de l'avant avec la construction d'un tout nouveau bâtiment municipal qui abritera nos nouveaux ateliers municipaux ainsi que des espaces communs qui desserviront tant la caserne d'incendie que les ateliers municipaux, procurant ainsi des économies d'échelle sur les frais de construction. Le nouveau bâtiment sera situé sur le boulevard Cardinal-Léger. Le bâtiment actuel, construit en 1970 et adapté aux besoins de cette époque, sera conservé et servira d'aire d'entreposage pour nos équipements et véhicules qui sont en majorité toujours à l'extérieur et souffrent de leur surexposition aux diverses conditions météo.

La reconstruction de la rue Northcote sera aussi au calendrier de nos travaux d'importance, prenant en considération qu'elle est à la fin de sa vie utile et est un axe important dans notre réseau de transport en commun.

Finalement, en ce qui touche à nos travaux importants d'infrastructures figure la reconstruction du chalet de la piscine municipale, et potentiellement la réfection des bassins. L'ampleur des travaux sera fonction de l'aide financière potentielle des gouvernements supérieurs dans ce projet.

De plus, un programme de réfection ponctuelle de certains de nos artères et de nos équipements municipaux sera mis de l'avant et nous pourrons, suivant l'adoption du budget, vous faire part de la liste de ces différents projets pour 2017.



TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2016

En vertu du règlement numéro 666-2, la rémunération des élus municipaux s'établissait en 2016 comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses non imposables
Maire	47 864,46 \$	16 216,00 \$
Conseillers	14 239,66 \$	7 119,88 \$

Ces sommes versées aux élus municipaux représentaient en 2016 une portion de 0,94 % du budget total de la Ville de Pincourt. Les membres du Conseil municipal de la Ville de Pincourt ne reçoivent aucune rémunération supplémentaire pour la participation aux commissions ou comités de travail du conseil municipal de même que comme maire suppléant.

Le maire, ou son remplaçant, reçoit de la MRC de Vaudreuil-Soulanges :

	Rémunération	Allocation non imposable
Participation au conseil de la MRC	1 511,00 \$	S/O
Participation au comité administratif	149,00 \$	S/O
Participation aux divers comités de travail	1 237,53 \$	S/O

De plus, les représentants de la Ville de Pincourt, soit le maire et madame la conseillère Diane Boyer, reçoivent la rémunération suivante pour leur participation au conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'Île Perrot :

	Rémunération	Allocation non imposable
Maire	1 000,00 \$	500,00 \$
Conseiller	1 000,00 \$	500,00 \$

Finalement, le représentant de la Ville siégeant au Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île, soit monsieur Jim Miron, et son substitut, monsieur Alexandre Wolford, ont reçu en 2016 la rémunération suivante :

	Rémunération	Allocation non imposable
Représentant de la Ville	1 650,00 \$	S/O
Substitut	150,00 \$	S/O



CONCLUSION

La situation financière de la Ville se porte très bien.

Nous travaillons à maintenir et à améliorer la situation financière qui permet aux citoyens de profiter d'une qualité de vie dans le respect de l'environnement.

Les élus ont entamé le processus budgétaire 2017 avec l'étroite collaboration de la direction générale et de son équipe.

La priorité est de respecter la capacité de payer des citoyens.

Les annexes

- I. Du rapport financier 2015 consolidé au 31 décembre 2015 et du rapport de l'auditeur indépendant
- II. Du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018
- III. Du traitement des élus municipaux en 2016
- IV. De la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
- V. Analyse du service de dette de la Ville de Pincourt pour le programme triennal des Dépenses en immobilisation 2017-2018-2019

Je profite de cette occasion pour vous inviter à la séance du Conseil du 14 décembre 2016 à 19 h 30 dans la présente salle de l'Omni-Centre alors que nous adopterons le budget pour l'année 2017.

Le maire de la Ville de Pincourt,

Yvan Cardinal